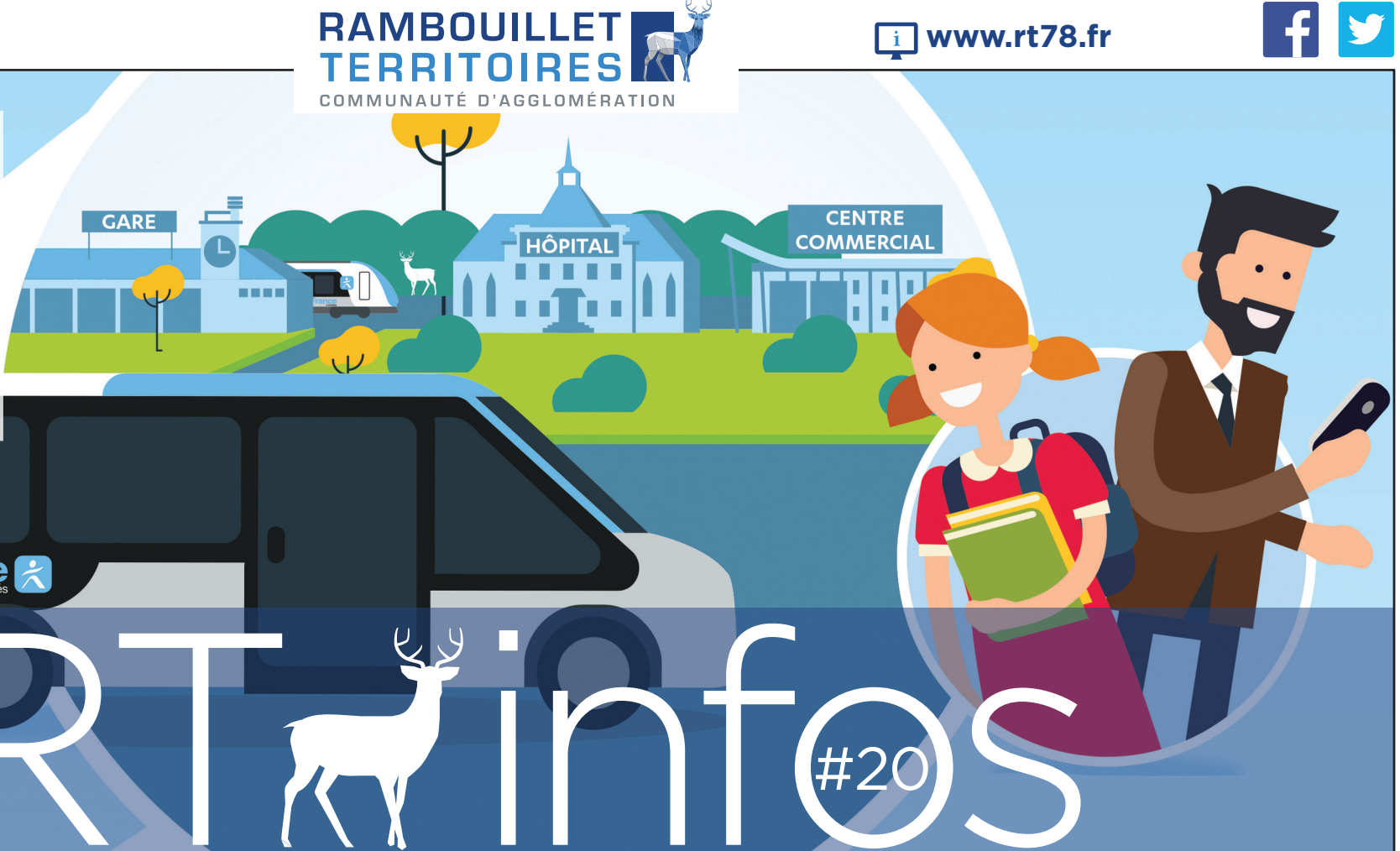


(tourisme)

Nouveaux locaux de l'Office de Tourisme

(page 2)



La lettre d'information de la communauté d'agglomération RAMBOUILLET TERRITOIRES

(édito)

PLUS DE LIBERTÉ POUR LES TERRITOIRES

Nous approchons du terme de la mandature débutée en 2014.

Ce mandat aura été complexe. En 6 ans, le paysage institutionnel a été fortement bousculé. La baisse des dotations de l'État a profondément modifié les marges d'action des collectivités. Les textes, notamment la loi NOTRe portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, ont parfois contribué à déséquilibrer notre modèle d'organisation territoriale, en dotant les intercommunalités de nouvelles compétences.

Le gouvernement a annoncé que les territoires seraient au cœur de l'Acte II du quinquennat. C'est une bonne nouvelle car il faut plus de souplesse et d'initiative laissées aux territoires pour s'organiser, il faut faire le pari de l'intelligence collective des élus au sein de leurs communes et de leurs intercommunalités. Il faut renforcer les libertés d'agir au plan local et permettre aux collectivités d'expérimenter et d'innover dans leurs actions et leurs modes d'organisation. C'est dans ces conditions que les collectivités pourront répondre efficacement aux besoins de leurs concitoyens.

Je ne saurais conclure cet éditorial sans vous souhaiter, au nom de l'ensemble des élus communautaires, une très belle année 2020 !

Le maire de Rambouillet et président de la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires avec le Conseil communautaire

(dossier)

MOBILITÉ Transport à la demande

EN ÉTROITE COLLABORATION AVEC RAMBOUILLET TERRITOIRES et la société Transdev, exploitante du réseau, ce projet a été élaboré par Île-de-France Mobilités. La création de ce service de Transport à la Demande, qui se nomme « TàD Rambouillet Ouest », permet de développer l'offre de transport sur le territoire de la communauté d'agglomération.

Il est proposé aux habitants des communes concernées depuis le 6 janvier.

Ce nouveau service entre dans le cadre du grand plan d'amélioration des réseaux de bus sur l'ensemble de la Région Île-de-France. L'objectif est d'offrir une solution de mobilité en heures creuses aux habitants de 13 communes du secteur Ouest* : Émancé, Gazeran, Hermeray, La Boissière-École, Les Bréviaires, Les Essarts-le-Roi, Mittainville, Orcemont, Orphin, Poigny-la-Forêt, Raizeux, Saint-Hilarion et Saint-Léger-en-Yvelines.

Il fonctionne du mardi au vendredi, de 9h15 à 15h35, ainsi que le samedi, de 9h15 à 18h50, et vient compléter l'offre des lignes de bus régulières déjà existantes.

Le « TàD Rambouillet Ouest » permet de rejoindre, depuis l'un des 65 points d'arrêt TàD du territoire, toutes les heures, les points d'intérêt suivants :

- La gare de Rambouillet (en correspondance avec la ligne de train N et les lignes Express 10, 11 et 12)
- L'hôpital de Rambouillet
- Et le centre commercial Bel Air

Des études sont d'ores et déjà en cours pour une extension de ce service sur les autres communes du territoire : septembre 2020 pour le secteur Est et janvier 2021 pour le Sud.

En tout, 16 services de ce type sont opérationnels en Île-de-France afin de permettre aux Franciliens de bénéficier de solutions de mobilité adaptées à leur rythme et à leur territoire.

L'ensemble de ces améliorations représente un coût d'exploitation supplémentaire d'environ 150 000 €/an, entièrement pris en charge par Île-de-France Mobilités.

Rendez-vous sur :



Appli TàD
Île-de-France
Mobilités



tad.idfmobilites.fr



09 70 80 96 63
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Jusqu'à 30 jours
avant le jour du trajet
et au moins une heure
à l'avance

+ INFOS : www.rt78.fr

* Une exception à ce découpage géographique : la commune de Gambaiseuil qui est rattachée au TàD de Houdan

(en bref)

MOBILITÉ encore

Véligo

Un service de location longue durée de vélos à assistance électrique est proposé par Île-de-France Mobilités dans le cadre du plan de développement de l'usage du vélo dans les trajets du quotidien.

10 000 vélos électriques sont mis à la location pour tous les Franciliens à partir de 20 €/mois. Il existe 250 points de location en Île-de-France dont 5 sur le territoire : 2 à Rambouillet (à la gare et à La Poste), 2 au Perray-en-Yvelines (à La Poste et à la Banque Postale) et 1 aux Essarts-le-Roi (à La Poste).

+ INFOS : www.veligo-location.fr

MOBILITÉ toujours

Aide pour l'achat de vélo électrique

Île-de-France Mobilités a mis en place une aide à l'achat de : vélo à assistance électrique neuf (50 % du prix TTC, plafonnée à 500 €), vélo cargo avec assistance électrique neuf (50 % du prix TTC, plafonnée à 600 €) et certains accessoires de sécurité (panier, casque, antivol, si ces derniers sont présentés sur la même facture que le vélo). Cette aide concerne les achats effectués à partir du 1^{er} décembre 2019.

+ INFOS : www.rt78.fr

PISCINE DES FONTAINES

Réhabilitation/extension

L'établissement fermera ses portes le samedi 8 février afin de procéder à la finalisation des travaux, à savoir : connecter les 2 parties du bâtiment (extension et réhabilitation), aménager les espaces extérieurs et mettre en service la structure dans sa globalité.

En fonction de l'avancée de ces travaux, nous vous communiquerons la date de réouverture ultérieurement.

(en chiffres)

971 518 € HT

soit le montant des recettes 2019 du budget annexe « Parc d'activités Bel Air - La Forêt » (Gazeran - Rambouillet)

(clin d'œil)

PORTRAITS DU TERRITOIRE

Ils sont sportifs, artistes, artisans, chefs d'entreprise...

Découvrez les portraits de ceux qui font vivre et rayonner notre territoire ! C. de Groulard, L. Oberlin, L. Bisot, G. Grard, C. Cornier, R. Léonoff, G. Saulterre, F. Magnani (Fab'M), É. Sanceau, É. Noël, E. Guillemain, E. Grangeon, B. Pallier, S. Grangeon, L. Gherardi, G. Boulé et beaucoup d'autres à venir ! Retrouvez-les sur www.rt78.fr/portraits



(temps forts)

(PRÉVENTION DES INONDATIONS)

DES ÉTANGS SOUS CONTRÔLE

Dans le cadre du « Plan de prévention des risques d’inondation » (PPRI) engagé par la ville de Rambouillet suite aux épisodes pluvieux de 2016 et 2018, de nombreux travaux ont été réalisés.

- Afin de mieux maîtriser les risques et garantir la protection des personnes et des biens, il était devenu nécessaire de :
- Remplacer un tronçon de 260 m du collecteur des eaux pluviales situé sous la rue de Groussay. Ces travaux ont nécessité l’usage d’un micro-tunnelier
 - Créer un réseau d’eau pluviale rue Einstein, dans le secteur de la Grange-Colombe, afin d’orienter l’écoulement des eaux de pluie vers la Drouette et non plus vers la prairie de Groussay
 - Réhabiliter et automatiser le système de vannage de 4 plans d’eau ramboilitains : les étangs du Coupe-Gorge, du Gruyer, de la Grenouillère et du Moulinet

En 2016, les eaux de ruissellement qui s’écoulaient en forêt n’ont pas pu être retenues par ces étangs et se sont déversées sur les points bas de la ville.

Pour rappel, ces 4 étangs ont été vidés au 2^e semestre 2018 (en ayant pris soin de faire une pêche de sauvegarde au préalable, afin de limiter l’impact environnemental) dans l’optique de réaliser les travaux.

Les vannes automatisées, installées fin 2019, permettront de réguler le niveau d’eau des étangs, grâce à des sondes, afin de tamponner les eaux pluviales lors d’alertes météorologiques et, si nécessaire, il sera également possible de les vidanger progressivement à distance. Les équipements seront mis en service début 2020.

Ce chantier d’ampleur - d’un montant de 866 200 € HT, financés par la ville - s’ins-

crit dans un programme encore plus vaste qui vise à réduire de manière drastique les risques d’inondation. Rambouillet a en effet dégagé un budget exceptionnel de 7 M€ pour réaliser ces travaux sur 3 ans. Ce programme sera complété par la création d’un bassin de rétention souterrain dans le quartier de Groussay.

En 2020, dans le cadre des compétences intercommunales « GEMAPI*, Eau et Assainissement », c’est la direction Cycle de l’Eau de Rambouillet Territoires qui, au titre du volet « Lutte contre les inondations », va gérer l’ensemble des travaux détaillés par le schéma directeur d’assainissement de la ville mais aussi contrôler les systèmes de vannage automatisés depuis les bureaux de l’agglomération.

* Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

FIN 2015
Cahier des charges du Schéma Directeur d’Assainissement (SDA) intégrant un volet : « Lutte contre les inondations »

FIN 2016 - FIN 2018
Réalisation d’une étude intégrant l’analyse du fonctionnement des réseaux urbains d’assainissement (réseau unitaire, eaux usées, eaux pluviales) et des bassins-versants avec indication du sens d’écoulement des eaux de ruissellement vers les cours d’eau transitant ou non par les zones habitées

NOVEMBRE 2018
Présentation des conclusions de l’étude
Préconisations de travaux visant à réduire les apports d’eau claire vers la station d’épuration ainsi qu’à diminuer le risque d’inondation
Priorisation des actions en fonction du montant des travaux et des baisses d’apport en eau

2017 - 2019
Études complémentaires et travaux dont ceux sur les vannages des étangs, en lien avec la DDT, l’Agence de l’Eau Seine-Normandie et les services de l’État

(PARTENARIATS)

Convention tripartite

En décembre, Rambouillet Territoires (RT), la Mutualité Sociale Agricole d’Île-de-France et la CAF des Yvelines ont signé la Convention Territoriale Globale de services aux familles.

RT sera ainsi accompagnée pour mettre en place des actions visant à développer les solidarités, notamment :

- par le biais de son CIAS pour celles en faveur du maintien à domicile des personnes âgées ou de la petite enfance ou, sur des problématiques spécifiques à notre territoire rural.
- Pour les personnes âgées**, cela va permettre de lutter contre l’isolement et redynamiser l’ensemble des liens sociaux mais aussi développer ou reconstituer une offre de services mieux adaptée aux besoins des aînés.
- Pour les familles**, le CIAS contribuera également



Signature de la Convention Territoriale Globale - 4 décembre 2019

- à réduire les inégalités et renforcer le maillage territorial en matière d’offre de services aux familles.
- au titre de la politique de la ville pour les actions à mener au sein des priorités identifiées lors du diagnostic territorial de santé.

(VOIRIES)

Investissements 2019

Le coût global des investissements liés aux travaux de voirie en 2019 s’élève à 903 141 € HT. Sur cette somme, 67 % (soit 605 105 €) ont été subventionnés par le Conseil départemental au titre du « Programme d’aide aux structures intercommunales en matière de voirie » sur la période 2017-2019.

Il y a eu 6 chantiers importants au cours de l’année. Ils concernaient les communes d’Orcemont (Transcom 48, entre le village et le hameau de l’Épinaye), Orphin (T1, route de Marchais Parfond,

et T4, chemin de Beauvais), Sonchamp (T19, rue du Gué), Clairefontaine-en-Yvelines (T44, chemin de Montjoye) et La Celle-les-Bordes (T59, voie communale n° 6). Pour connaître plus précisément la nature de ces travaux, rendez-vous sur www.rt78.fr

Pour information, le budget de fonctionnement 2019 des voiries s’élevait à 497 550 € HT : cela comprend l’entretien des Transcom, des espaces verts à leurs abords, etc.

(en image)



LES NOUVEAUX LOCAUX DE L’OFFICE DE TOURISME (Rambouillet)

Les conseillères en séjour de l’Office de Tourisme de Rambouillet Territoires vous accueilleront bientôt dans leur nouveau bâtiment situé :

1 rue du Général de Gaulle (à côté du restaurant Bisson)

Les horaires d’ouverture resteront inchangés :

- Jusqu’à fin mars : du lundi au samedi, de 10h à 17h (fermé les dimanches et jours fériés)

- D’avril à septembre : du lundi au samedi, de 9h à 18h, et les dimanches et jours fériés, de 10h à 18h.

Vous y trouverez une mine d’informations et de renseignements sur les sites, monuments et musées du Sud-Yvelines, ainsi que des idées de sorties, de balades à faire en famille ou entre amis !

(LE SAVIEZ-VOUS ?)

L’AGGLO, UN RÉSERVOIR DE TALENTS

Près de 10 000 cadres/actifs relevant de professions intellectuelles supérieures habitent sur le territoire. Ils représentent un fort potentiel pour les entreprises existantes ou celles qui s’implanteront dans les communes de l’agglomération. Rambouillet est aussi pourvoyeur de diplômés supérieurs avec l’Institut Universitaire de Technologie (IUT), l’École Supérieure des SYstèmes de Management (ESSYM) ou encore DIX, école supérieure du numérique. Les artisans locaux font également rayonner le territoire et ce dans tous les domaines : céramique, ébénisterie, peinture, vitrail...



Communauté d’agglomération
Rambouillet Territoires

22 rue Gustave Eiffel - 78120 Rambouillet • 01 34 57 20 61 • accueil@rt78.fr

Directeur de la publication : le président de RT

Responsables de la rédaction : Annie BÉGUIN et William DESABRES, DGA • Comité de rédaction : Fabienne PERNOT et Gaëlle LE CLINFF • Crédits photos et illustrations : Rambouillet Territoires sauf mention contraire • Conception : Fabrice GUÉRIN • Mise en pages : Mélanie ALLARD

Impression : Imprimerie ZIMMERMANN

Tirage : 37 000 exemplaires • Parution : janvier 2020

n°ISSN du magazine : 2427-6642

Site web : www.rt78.fr



(la parole à...)

René MÉMAIN, 4^e Vice-président délégué « Développement économique » et Daniel BONTE, 6^e Vice-président délégué « Mobilité » >



Une desserte en bus pour le parc d’activités Bel Air - La Forêt (Gazeran - Rambouillet)

RT infos : Pourquoi vouloir mettre en place une navette sur le parc d’activités ?

R. Mémain : Le parc se porte bien, ce sont une soixantaine d’entreprises qui y sont implantées, ce qui représente près de 360 emplois. À ce jour, il n’est desservi par aucun transport en commun. Rambouillet Territoires a pourtant fait le nécessaire pour qu’il y ait une desserte en bus : mise en place de la signalétique, du mobilier urbain, demande auprès des instances compétentes... Afin de favoriser le développement de Bel Air - La Forêt, d’en renforcer l’attractivité, les élus de l’agglomération ont souhaité mettre en place une navette à partir de la gare SNCF de Rambouillet.

RT infos : Comment et quand cela va-t-il se concrétiser ?

D. Bonte : Rambouillet Territoires a réalisé une étude pour connaître les besoins des salariés des entreprises du parc puis a fait une demande à Île-de-France Mobilités (IdFM). Au vu des résultats de l’enquête, IdFM a proposé à l’agglomération de lui déléguer la compétence afin que RT puisse mettre en place et financer elle-même un « Service Régulier Local ». L’agglomération a donc lancé un appel d’offres pour la création de la ligne qui va desservir l’ensemble de la zone. Compte tenu des délais de procédure, la mise en service est prévue pour la fin du premier semestre. La navette permettra d’assurer 9 courses par jour : 4 le matin et 5 le soir, du lundi au vendredi (sauf les jours fériés et en août) sur des plages horaires allant de 7h à 8h30 le matin et de 16h45 à 18h45 le soir en assurant une rotation toutes les 30 minutes.

(agenda)

CONCERT
Hauts-de-France Brass Band
Vendredi 7 février • 20 h 45

Le Cratère à Saint-Arnoult-en-Yvelines

Découvrez les différentes facettes d’un Brass Band grâce à un programme varié et à un orchestre d’exception qui compte dans ses rangs des musiciens d’orchestres militaires professionnels ou des lauréats de concours internationaux de solistes !

Entrée libre sur réservation : www.rt78.fr



www.rt78.fr

À tout moment vous pouvez vous connecter sur notre site Internet et retrouver les rubriques « agenda », « actualités »...

